

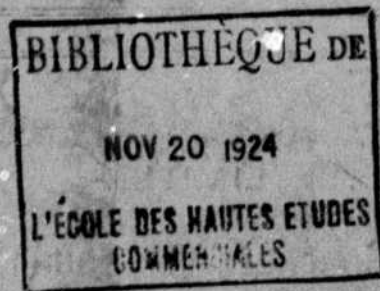
25e ANNEE

NOVEMBRE 1924

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Causerie sur l'enseignement technique . . .	145	Séance du Conseil (15 octobre 1924) . . .	152
La Banque Molsons	149	Les pommes canadiennes en Afrique-Sud . . .	154
Travaux de la Chambre :		L'Offre et la Demande	154
Séance du Conseil (24 sept. 1924) . . .	150	Les exportateurs canadiens devraient se tenir en contact avec les Commissaires du Commerce	154
Séance générale trimestrielle	151		

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux

Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E. RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlear"

CONFIEZ VOS ENVOIS A LA WHITE STAR-DOMINION LINE

La voie la plus directe

Le seul service de Liverpool qui assure le transport des envois directement des chars au quai ou des chars au paquebot.

SERVICE D'ETE

MONTREAL-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL

Un service hebdomadaire est maintenu par les superbes paquebots à classe unique, Regina, Doric, Megantic et Canada. Les plus grands navires partant de Montréal.

MONTREAL-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonian affectuent un service de fret hebdomadaire.

SERVICE D'HIVER

PORTLAND-HALIFAX-GLASGOW-BELFAST-L'POOL

Les paquebots Regina, Doric et Canada maintiennent un service régulier.

HALIFAX-CHERB'G-SOUTHAMPTON-HAMBURG

Par le nouveau navire Pittsburg, type du Regina et du Doric.

PORTLAND-AVONMOUTH-LIVERPOOL (Fret)

Cornishman, Welshman, Turcoman, Oxonian, Michigan et Colonian effectuent un service de fret régulier.

Les magnifiques paquebots Pittsburg et Arabia maintiennent un service régulier au retour d'Europe seulement.

La Compagnie White Star-Dominion met en tout temps un expert à la disposition des expéditeurs et consignataires, qui sont invités à demander sa co-opération sans aucune obligation.



211 rue McGill, Montréal
53 rue Dalhousie, Québec
1008 Edifice de la Banque
Royale, Toronto



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1924-1925

PRESIDENT:

M. JOSEPH DAOUST, de la maison Daoust, Lafonde & Cie., 49, Carré Victoria.

1er VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne, Limitée,
355, Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeuble,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90, rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. RAOUL-O. GROTHE, de "L.-O. Grothé Limitée",
556, Boul. St-Laurent.

SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

HON. ROD. MONTY, C.R., 90, rue St-Jacques.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Daoust, C.-H. Catell, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélar Fortier,
Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert, Joseph Ethier.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

CONSEILLERS:

MM. Archambault Wilfrid, de "Hudon, Hébert & Cie." 18, DeBre-
soles.
Bourcier J.-O., march. de soieries en gros, 20, Carré Victoria.
Brousseau Thomas, ger. "Dom. Oil Cloth Co. Ltd." 1192,
Ste-Catherine Est.
Cardin Israël, Dir. "P.-P. Martin Limitée," 50, St-Paul Ouest.
Duquette Charles, Prés. gén. All. Nationales, 395, Avenue
Viger.
Gareau J.-O., marchand de nouveautés, 1502, Boul. St-Lau-
rent.
Gariépy Édouard, Dir. "Granger Frères Ltée," 43, Notre
Dame Ouest.
Gravel C.-E., adm. de successions, 50, Notre-Dame Ouest.
Laberge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

MM. Laferté J.-A., marchand de bois, 97, St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. Ecole des Hautes Etudes comm., 399,
Avenue Viger.
Leduc Alfred, salaisien A. & E. Leduc Ltée, 19 Ste-Emilia.
Léger Arthur, de "Lacroix & Léger", 479 Mont-Royal Est.
Loisel J.-F., de "Green Shields Limited", 17 Victoria Square.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie.", 18, rue Bonsecours.
Pitt Ernest, courtier d'immeubles, Ch. 112, 145, St-Jacques.
Rolland J.-Pierre, Dir. "Cie de Pap. Rolland Ltée," 142,
St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Directeur de la General news and
Advertising Agency Ltd., Canada Cement Bldg.
Trudeau J.-A., Prés. "Genin, Trudeau Ltée," 22, Notre-Dame
Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 554 St-
Paul Ouest.
MM. Joseph Constant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Caron, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 311 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Brossais.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1119,
rue Notre-Dame Ouest.
Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Pa-
pineau.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Salut-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-B. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lantôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filltrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 19, De Brossais.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1924-1925

Affaires municipales:—MM. J.-V. Desaulniers, prés., L. Fa-
vreau, A. Fortier, G. Franco, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, Emery
Larivière, J.-A.-A. Leclaire, V. Lévesque, J.-Arm. Morin, L.-C. Pa-
ronteau, Dr J.-C. Poineau, L. Trépanier.

Agriculture et colonisation:—MM. Dr T.-A. Briasson, Dr Dau-
bigny, Hon. G. Boyer, H.-C. Cornélius, L.-M. Cornélius, S.-L. Con-
stant, J.-E. Chicoteau, A. Fortier, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, Nap.-A.
Labbé.

Cuir et peaux:—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, Chs Deguis,
W. Gagnon, W. Hébert, L. Coderre, J. Jeannette, R. Lanthier,
J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—MM. Alph. Bélanger,
L. Bourgois, J. Deserres, Jos. Dionne, F.-E. Fontaine, A. Fren,
Ed. Gariépy, L. Gravel, P. Ste Marie, J.-P. Labarre.

Épicerie et produits alimentaires:—MM. W. Archambault,
prés., J.-P.-T. Allard, J.-E. Charbonneau, J.-B. Deguis, W. Désail,
C. Dubois, Alf. Leduc, J.-L. Lussier, J.-H.-L. Pellerin, Alph. Ray-
mond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce:—MM. J.-N. Cabana, J.-G. Dubeau,
L.-N. Ducharme, W. L'Anglais, H. Laureys, Alph. Lemay, Théo.
Leclerc, J.-O. Linteau, L.-M. Lymburner, A.-W. Patenaude, L.-N.
Patenaude, A. Parent.

Expositions et musées:—MM. Jos. Ainey, S.-A. Beaulin,
J.-P.-L. Bérubé, P. Belinour, Z. Hamelin, J. Jutra, Hy. Miles,
Jean Rolland, A. Terroux, A. Vaillancourt.

Finances:—MM. Paul-E. Joubert, prés., J.-N. Cabana, C.-H.
Catell, J.-V. Desaulniers, Jos. Ethier, Jos. Filltrault, Jos. Fortier,
R.-O. Grothé, A. Lambert, A. Prud'homme, J.-P. Rolland, H. Viau.

Législation:—MM. L.-A. Lavallée, C.R. prés., J.-F. Bouala,
J.-E.-C. Daoust, Chs. Duquette, Jos. Ellis, J.-O. Gareau, C.-E.
Gravel, A.-H. Hardy, F.-C. Laberge, Alf. Leduc.

Mines, Forêts et hydro-électriques:—MM. J. T. ... and, W.-H.
Côté, J.-F. Dupuis, Avila Dufort, L. Gagné, L.-G. Gravel, C.-G.
Hébert, J.-M.-O. Lachance, J.-A. Laferté, R. Préfontaine, Alf. Roy,
Raym. Robert.

Nouveautés:—MM. J.-O. Bourcier, Arm. Dupuis, J.-P. Gervais,
Geo. Hamilton, E. Jetté, J.-F. Loisel, J.-A. Lesvard, H. Lamy, A.-F.
Ladouceur, G.-R. Martin, L.-A. Vallières.

Produits chimiques:—MM. J.-M.-A. Charbonneau, Jos. Con-
tant, J.-B. Dufort, J.-J. Eddé, J.-C.-A. Fillion, H.-F. Fortier, J.-H.
LaRocque, Pierre Leduc, F. Riou, Ed. Vadeboncoeur, R.-E. Léveillé.

Quincaillerie et métaux:—MM. Léo Aubry, J.-Alf. Barrette,
A.-F. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, T. Latourrelle, A.
Légit, P. Panneton, H. Prud'homme, Art. Léger.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes:—MM.
C.-H. Catell, prés., I. Cardin, J.-E. Caron, J.-A. Laprés, S. Oulmet,
J.-A. Paulhus, Ernest Pitt, M.-J. Quedrué, C.-E. Racine, Art.
Surveyer, J.-A. Trudeau, Art. Gaboury, O. Lefebvre.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MAC TIER
K. T. DAWES	HON. V. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	SIR WILLIAM PRICE
SIR CHARLES GORDON	DONAT RAYMOND
	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques MONTREAL
TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserve et profits non distribués :	124,162.75
Fonds administrés :	16,933,409.43

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAFORTE, K.B. C.F., Montréal, Prés.
CHARLES CAMEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
J. O. GRAVEL, Montréal.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE FOUSSIN, Paris.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.F., C.R., LL.D., Montréal.
J. A. RICLIARD, LL.D., Montréal.
Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. N. PERODEAU, Montréal.
Hon. THOMAS CHAPAIS, Québec.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

J. C. BROSSEAU, Secrétaire. C. E. CAMPICHE, Chef du Contrôle.

Tél. Main 2557



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

Cartes de Fêtes Françaises

Notre assortiment de cartes françaises, pour Noël et le Jour de l'An, gravées, lithographiées et coloriées à la main, a été augmenté considérablement et vous trouverez chez nous le plus grand choix de cartes artistiques d'un goût très délicat, de dessins et genres très nouveaux, de cartes unies ou de fantaisie rédigées sur-tout en bon français, chacune soigneusement et joliment fini d'un noeud de ruban, fournie avec enveloppe. (Nous les avons aussi en anglais).

Un centin à quarante centins chacune.
Catalogue illustré envoyé sur demande.

Nous imprimons sur commande spéciale les

CARTES PERSONNELLES

pour Noël et le Jour de l'An avec nom et adresse. Tous renseignements supplémentaires seront fournis sur demande.

Nous avons tous les

ALMANACHS Canadiens et Français.

Aussi une très grande variété de

CALENDRIERS Religieux et de Fantaisie.

Une collection complète et choisie de

LIVRES D'ETRENNES, Edition de luxe.

Catalogues envoyés sur demande.

Attention tout à fait spéciale aux commandes par poste.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs

43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, OCTOBRE 1924

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

CAUSERIE SUR L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

Fait par Monsieur Augustin Frigon, Directeur général de l'Enseignement Technique dans la province de Québec, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 4 novembre 1924.

Je désire tout d'abord vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à venir vous porter la parole. A mes remerciements, vous me permettrez de joindre mes félicitations, pas sur le choix du conférencier, mais sur le choix du sujet sur lequel vous m'avez demandé de vous causer.

Vous avez montré, une fois de plus, à votre grand honneur, qu'à la Chambre de Commerce l'on apprécie, à sa juste valeur, l'importance de l'enseignement sous toutes ses formes. Nous n'avons pas encore oublié, à l'Ecole Polytechnique, le bel effort que vous avez fait lorsque vous avez participé à la fondation de nos laboratoires de chimie industrielle. Je me trouve tout à fait à l'aise parmi vous ; il est donc tout naturel que je sollicite l'honneur d'être des vôtres. J'espère que je suis éligible et que vous trouverez moyen de m'admettre dans votre très intéressante société.

Je viens aujourd'hui essayer de vous *vendre* ou, plus exactement, de vous *louer* des "valeurs intellectuelles". Mon "talking point" c'est la nécessité incontestable d'utiliser dans l'industrie moderne, des ouvriers experts, des contremaîtres, des techniciens, des ingénieurs, qui ont reçu une instruction spéciale, rendue indispensable par le degré d'avancement des sciences.

On l'a si souvent répété depuis la guerre, qu'il semble bien inutile de rappeler l'importance fondamentale de la science pour l'avenir économique d'un pays et de montrer la nécessité d'une population ouvrière bien préparée pour donner à l'industrie une vigueur suffisante.

Le premier soin de la France et de la Belgique, après l'armistice, fut de réorganiser en toute hâte l'enseignement technique dans les régions dévastées. En France, les écoles qui font partie de l'enseignement technique et qui sont subventionnées par l'Etat comptent parmi les rares institutions pour lesquelles on ne se laisse pas arrêter par la dépense.

Alors que des besoins financiers angoissants menacent la vie même en France, on est presque étonné de voir la quantité et la qualité de l'outillage des écoles que l'on a dû reconstruire après le passage

des armées allemandes. A Charleroi, en Belgique, la ville était encore occupée par l'envahisseur que l'on organisait l'"Université du Travail" qui, dans quelques années s'est acquis une réputation mondiale. En France, comme aux Etats-Unis, en Allemagne, comme en Angleterre, en Italie, comme dans les colonies les plus reculées de tous les pays, l'enseignement technique est considéré comme une chose indispensable à la vie économique du pays.

Vous me direz, peut-être, que tout cela n'est qu'une question de mode et que les gouvernements font de l'enseignement technique parce que tout le monde en fait et qu'il vaut bien mieux laisser l'ouvrier se perfectionner dans l'usine par l'apprentissage. Pour employer un vieux cliché aussi vague qu'usagé, quelques-uns seraient, peut-être, portés à dire que "la pratique vaut bien mieux que la théorie." Soit, j'admets que l'on puisse accuser les gouvernements de faire de la politique même avec les questions d'enseignements. Mais, les entreprises privées qui ont prouvé leur clarté de vue par leur succès et qui d'elles-mêmes font de l'enseignement technique, au plus grand bénéfice de leurs employés et de leurs actionnaires, on ne peut tout de même pas les accuser de vouloir dépenser leur denier par pure fantaisie. Que dites-vous de compagnies, telles que le Pacifique Canadien, qui, à Montréal même, a ses propres cours professionnels, de la "General Electric" et la "Western Electric" qui ont, elles aussi, leurs écoles, de la "United Shoe Machinery" qui, à Beverley, dans son immense usine, a mis un atelier outillé d'une façon admirable à la disposition d'une école d'apprentissage qui appartient à l'Etat Massachusette ? Que dites-vous de la compagnie "Générale Electrique" de Nancy, qui a son école d'apprentissage et qui passe avec ses élèves un contrat bilatéral, par lequel il est établi que ceux-ci resteront à l'emploi de la compagnie après leur cours terminé, contrat qui montre bien le côté lucratif de la question ? Que dites-vous d'autres compagnies, telle que la "Northern Electric" à Montréal, qui, chaque année accordent de nombreuses bourses à ceux de leurs ouvriers qui désirent suivre les cours du soir de notre école technique ? Je pourrais multiplier ces exemples et prouver que la grande industrie considère l'enseignement technique comme une chose indispensable. La petite industrie ne peut pas se permettre de telle organisation ; c'est l'école publique qui lui vient en aide.

Essayons, si vous le voulez bien, de déterminer le rôle de l'enseignement technique. Il n'y a rien d'absolu dans la classification que je me propose d'adopter. Les maisons d'enseignement sont, peut-être, les institutions qui sont les plus difficiles à classer d'une façon catégorique. En effet, il est évident qu'il n'existe aucune cloison étanche entre les différents degrés d'instruction. C'est pourquoi la terminologie varie beaucoup avec le milieu et, telle école s'appelle technique en un endroit qui s'appellerait professionnelle, ailleurs.

Tout homme, fût-il le plus humble des ouvriers doit posséder une certaine somme de connaissances fondamentales indispensables à son bien-être. Il doit avoir certaines notions de religion, de morale, de civisme. Il doit savoir lire et écrire. Il doit connaître les éléments du calcul arithmétique. Il doit savoir un peu d'histoire et de géographie. Il doit connaître au moins l'existence des grandes lois physiques qui gouvernent la nature. Ces connaissances, c'est l'école primaire qui est chargée de les répandre. Le jeune garçon, lorsqu'il les a acquises et qu'il a généralement atteint l'âge d'environ 14 ans, doit choisir sa vocation. C'est alors que ses goûts personnels et surtout la volonté de ses parents décideront de son avenir. S'il choisit le sacerdoce, il aura à parcourir tout un cycle d'études qui durera plusieurs années. Il choisira, peut-être, une profession libérale : le droit, la médecine, le génie; elles aussi lui demanderont une préparation spéciale, et un stage à l'université. Il préférera, peut-être, acquérir une formation générale qui le préparera au commerce; il suivra alors les cours commerciaux avancés de nos maisons d'éducation primaire, quitte à pousser ses études jusqu'à une école spéciale de commerce. S'il se destine à l'industrie, ce nom étant pris dans son sens le plus large, trois grades s'offrent à son choix : il aura, peut-être, l'ambition de devenir chef d'industrie, de diriger de grandes usines ou de grandes exploitations; il devra alors s'engager dans les longues études du génie, après avoir acquis une formation générale suffisante, y inclus un cours classique de préférence. Il se contentera, peut-être de se lancer dans la vie industrielle comme il le ferait pour le commerce, sans vue bien définie, mais dans l'espoir d'y jouer un rôle intéressant, soit comme ouvrier expert ou, encore mieux, comme contremaître spécialisé, chef d'atelier, etc., c'est l'école technique qui se chargera alors de lui donner sa formation; enfin, peut-être, sera-t-il satisfait de gagner humblement sa vie comme bon ouvrier, c'est l'école d'apprentissage qui le formera.

Ce sont les trois alternatives que j'ai nommées en dernier lieu qui nous intéressent aujourd'hui.

Avant d'entrer dans plus de détails, je crois nécessaire de préciser ce que l'on doit entendre par la compétence que doit avoir un jeune diplômé d'une école professionnelle ou de génie.

Lorsqu'une personne qui vous est chère est est gravement malade, lorsque cette personne doit être soumise à une opération chirurgicale, avec combien de soin choisissez-vous le médecin à qui vous la confierez? Vous ne vous inquiétez guère du diplôme, c'est à peine si vous remarquez à quelle université ce spécialiste a reçu sa formation. Vous vous inquiétez surtout de son caractère personnel, de son intégrité, de sa valeur morale. S'il a du succès dans son traitement, vous le louangerez, s'il échoue, peut-être, serez-vous porté à le critiquer, mais, plus souvent qu'autrement, vous accepterez l'épreuve en admettant qu'il a fait tout ce que la science lui permettait de faire.

Vous avez une cause en justice à plaider, pour peu qu'elle soit la moindrement importante, vous n'oserez jamais la donner à un jeune avocat qui n'a pas fait ses preuves; encore là, vous choisirez un homme dont les qualités d'esprit sont reconnues, voire même un spécialiste dans le genre de cause qui vous intéresse. Malgré qu'il y ait autant de causes de perdues qu'il y en a de gagnées, il est plutôt rare que l'on entende dire qu'une cause ait été perdue par l'incompétence d'un avocat.

Dans le cas du médecin comme dans celui de l'avocat, du dentiste, du pharmacien, du notaire, etc., on choisit l'*HOMME*; on recherche sa supériorité et, une fois le choix établi, on lui donne pleine confiance. Le contrôle de sa compétence est souvent hors de la portée de ceux qui ne sont pas initiés au secret de la profession; on n'ose pas trop ouvertement admettre leur échec.

En est-il ainsi dans le domaine industriel? Trop souvent, non, chez-nous surtout. Pourvu qu'un jeune homme possède un diplôme quelconque d'ingénieur, il est considéré une compétence en toutes matières de l'art de l'ingénieur. On s'attend à ce qu'il puisse réussir indifféremment dans la vente, dans le calcul, dans la direction, dans l'administration, qu'il s'agisse de chimie, de machines thermiques, d'électricité, de mines, de métallurgie, etc. S'il s'agit d'un ouvrier ou d'un technicien, un diplôme d'une école professionnelle ou technique est supposé un gage de sa compétence à n'importe quel endroit de l'atelier. On oublie ce que le simple bon sens dicte dans le cas des autres professions, c'est-à-dire que cet homme vaut bien plus par son caractère que par son savoir. On oublie que ces hommes ont des aptitudes variées qui font que certains ont un succès facile dans une occupation déterminée, alors qu'il serait une faillite complète dans d'autre domaine. On oublie que l'ingénieur pourra posséder toutes les connaissances que son titre implique, sans

que cela indique qu'il puisse indifféremment être un professeur ou un directeur d'usine. Jeune homme, il pourra acquérir à l'École Technique des connaissances complètes en technologie d'atelier ou en science élémentaire, voire même une certaine habileté manuelle, sans qu'il soit pour cela qualifié comme ouvrier adroit ou contremaître efficace. Le diplôme d'une école professionnelle, d'une école technique ou d'une école d'ingénieur indique, cependant, une chose commune à tous ceux qui les possèdent, c'est que le jeune homme qui a consenti à sacrifier un certain nombre d'années de sa jeunesse à l'étude, afin de compléter les connaissances fondamentales acquises à l'école primaire et qu'il aurait pu juger suffisantes, possède une fermeté de caractère qui est un gage de son succès futur, pourvu que l'on sache découvrir ses aptitudes particulières et qu'on lui donne l'occasion de les mettre à profit.

L'on prétend, quelques fois, que la formation d'un jeune homme n'a pas été suffisamment *pratique*. Je vous avoue que, lorsque j'entend une telle affirmation, je suis bien plus porté à sourire qu'à m'indigner, car, je sais fort bien ce que l'on entend d'habitude par *un homme pratique*. Un homme est pratique pour bien des gens, lorsqu'il a beaucoup d'aplomb dans son langage, quelque soit l'inexactitude ou même la fausseté de ses affirmations. Il n'y a rien de plus efficace que l'affirmation catégorique d'un fait concret pour en imposer à une personne peu averti; c'est la méthode adoptée avec raison par le bon vendeur qui place sa marchandise, sans s'inquiéter, bien entendu, si l'acheteur pourrait faire mieux ailleurs; mais, pour un technicien, la chose est bien différente. Non seulement il doit connaître sa marchandise, non seulement il doit être au courant du côté descriptif des choses qui font l'objet de son travail, mais il doit être en mesure d'en juger la valeur. En plus de ses connaissances générales, il doit posséder un jugement sain basé sur des faits et des données solides. Il ne suffit pas qu'il dise: telle chose est vraie parce que le catalogue que j'ai entre les mains le dit. Il faut qu'il puisse dire: telle chose est vraie parce que mes connaissances générales en science et en technologie me permettent de juger qu'il en est ainsi. A cette condition seule l'ouvrier expert, le technicien, l'ingénieur peuvent rendre des services vraiment sérieux. Ce sont ces conditions qui rendent obligatoires l'introduction de matières soit disantes théoriques dans les programmes.

Revenons, si vous le voulez bien, à notre sujet principal. Nous disions donc qu'un jeune garçon, une fois ses études élémentaires, ou ce qui est encore mieux, une fois ses études primaires terminées, et

ayant décidé de faire de l'industrie peut désirer, comme première alternative, apprendre tout simplement un métier. Il pourra entrer comme apprenti dans un atelier; c'est ce que font la majorité des enfants. L'apprentissage sera long et forcément incomplet. Long, parce que l'employeur utilise toujours l'apprenti à toutes sortes de besognes autres que celles où celui-ci peut apprendre son métier. Long aussi parce que le cycle complet des opérations auxquelles l'apprenti doit s'habituer, ne se présente naturellement dans un atelier que sur une époque très étendue. Il est évident que s'il s'agit d'un atelier de menuiserie, par exemple, il y a bien des chances que certaines opérations ne se présentent que très rarement au programme des travaux que l'on y exécute, diminuant ainsi les occasions pour l'apprenti d'apprendre ce genre particulier de travail. De plus, l'apprenti ne pourra jamais, à l'atelier, acquérir les compléments essentiels à son succès complet, tel que l'étude des mathématiques simples, de physique, etc. Mieux vaut certainement que le jeune garçon fasse un stage de quelques années dans une maison où le travail qu'il aura à faire sera dosé de façon à lui apprendre le maximum de choses dans le minimum de temps; où, une fois un genre de travail terminé, de telle sorte que tout son temps sera employé à son perfectionnement, plutôt qu'à balayer le plancher, ou à faire des courses pour le plus grand bénéfice de son patron; où on lui donnera, en complément, quelques notions de science élémentaire qui l'aideront incontestablement dans son métier. Cette maison, messieurs, est tout simplement l'École d'apprentissage qui n'est pas nécessairement toute d'ordre académique, mais qui peut fort bien être liée très étroitement à l'industrie.

Il est certain que pour atteindre son développement le plus complet, l'École d'apprentissage doit être établie en coopération avec l'industrie locale afin que l'élève puisse gagner quelque argent tout en poursuivant ses études théoriques.

L'École d'apprentissage n'est pas toujours facile à organiser, il faut tenir compte de la mentalité du patron et de celle de l'ouvrier, des difficultés et exigences que présente chaque métier en particulier. Il est certain cependant que ces écoles sont indispensables à l'industrie et, qu'en pratique, elles doivent exister pour le plus grand bien de tous. En Allemagne, elles sont obligatoires, en France aussi, mais dans ce dernier pays, on applique les lois avec beaucoup de modération. La preuve de l'importance capitale des écoles d'apprentissage c'est que grand nombre de compagnies dans le monde entier ont jugé bon d'organiser des écoles, ou, pour le moins, des cours à l'usage de leurs ouvriers, comme nous le signalons précédemment.

Il n'y a pas seulement que l'École d'apprentissage qui prépare l'ouvrier; il y a aussi l'École Tech-

nique. Cette dernière, cependant, est supposée donner un enseignement plus général et plus complet. Elle s'adresse surtout aux jeunes gens qui désirent acquérir dans l'industrie une position plus élevée que celle de simple ouvrier. Quoiqu'elle fournisse une certaine main d'oeuvre spécialisée, elle sert plutôt à former les cadres, c'est-à-dire à préparer ceux qui, après avoir été ouvriers peut-être, sont appelés par leur formation générale, suffisamment soignée tant en science élémentaire, qu'en pratique de l'atelier, à devenir des contremaîtres, des chefs d'atelier, voir même des techniciens dont les fonctions se rapprochent de celles de l'Ingénieur. Tout comme le cours commercial prépare l'enfant au commerce d'une façon générale, l'Ecole Technique prépare à l'industrie. Un diplômé d'une école primaire commerciale sera, peut-être, simple commis toute sa vie, mais il a la formation nécessaire pour devenir commerçant, banquier et hommes d'affaires éminent pour peu qu'il travaille ferme et qu'il ait les qualités personnelles nécessaires. De même le diplômé de l'Ecole Technique ne sera, peut-être, jamais plus qu'un ouvrier. Il lui est permis, toutefois, d'aspirer à la position plus enviable de chef d'atelier ou de petite industrie. Surtout, si elle vient après une éducation commerciale complète, la formation que l'on acquiert à l'Ecole Technique est un appoint très précieux à tout homme que les professions libérales n'intéressent pas particulièrement. L'Ecole Technique s'adresse donc plus spécialement aux jeunes garçons dont les parents, quelle que soit la classe de la société à laquelle ils appartiennent, ont les moyens de leur offrir un supplément d'instruction qui exigera quelques années pendant lesquelles l'élève ne recevra aucune rémunération. L'Ecole Technique peut aussi, dans une certaine mesure, servir de préparation aux études du génie.

L'Ecole d'ingénieurs a pour fonction d'enseigner à des jeunes gens dont l'éducation générale est déjà avancée, les éléments de sciences pures et l'application de ces sciences aux choses industrielles. On ajoute généralement quelques cours de formation générale aux programmes.

Cette définition est évidemment très large, mais elle indique que le champ d'action de l'ingénieur est très vaste. Quelle que soit la position qu'il occupe, l'Ingénieur joue toujours un rôle de conseiller en dernier ressort, ce qui exige qu'il ait des connaissances scientifiques et techniques étendues, et à une sûreté de jugement que, seules des études très poussées peuvent lui assurer.

Si nous avons classé les écoles spéciales d'ingénieurs dans l'enseignement technique c'est que nous voulons grouper dans le même exposé toutes les maisons où, à un degré quelconque, on peut se préparer à l'industrie. Par le niveau de leur enseigne-

ment, les écoles d'ingénieurs se classent cependant parmi les universités; leur méthode pédagogique et le règlement disciplinaire étant franchement universitaire.

L'Ecole d'ingénieurs joue aussi vis-à-vis de l'industrie un autre rôle, c'est celui d'agir comme conseiller dans les questions d'ordre scientifique ou de technique expérimentale. Pour être complète et pour répondre aux idées modernes, l'Ecole d'ingénieurs doit posséder un outillage et un personnel qui peut, au besoin, être mis au service de l'industriel qui désire obtenir des renseignements sur des questions nouvelles. C'est le laboratoire de Recherches. Non seulement ces études spéciales peuvent rendre des services immenses à la petite industrie, mais elles servent aussi de stimulant à l'enseignement qui se donne à l'Ecole. Les professeurs, et, indirectement, les élèves sont de la sorte en contact fréquent avec l'industrie. Je n'insisterai pas sur ce point qui est quelque peu en dehors de notre sujet, mais je ne saurais trop vous recommander de ne pas perdre de vue cette idée, et de ne pas hésiter, en toute circonstance, à avoir recours aux moyens dont nous disposons, lorsque des problèmes difficiles se présentent dans vos ateliers.

Maintenant que nous avons décrit l'enseignement technique dans son ensemble, voyons ce que nous avons à notre disposition. Actuellement, Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull ont leur école technique complète qui fonctionne régulièrement. Les écoles de Québec, Trois-Rivières et Hull sont peut-être légèrement plus professionnelles que celles de Montréal, c'est-à-dire qu'elles se rapprochent un peu plus de l'Ecole d'apprentissage. L'Ecole Technique de Montréal, depuis quelques années surtout, joue franchement le rôle d'Ecole technique. Shawinigan a une école d'apprentissage à tendance d'école technique. Il existe aussi, en certains endroits, de la Province, des cours industriels ou prévocationnels qui ont été organisés par différentes maisons d'éducation. Il en existe, entre autres, à Grand'Mère et à Beauceville. Il faut ajouter à ces écoles celle de Berthierville pour les Gardes-Forestiers et les écoles des Beaux Arts de Québec et de Montréal, qui, par leurs cours d'Arts Décoratifs et d'Architecture, ont un certain point d'attache avec l'enseignement technique.

Comme école d'ingénieurs, nous avons l'Ecole Polytechnique, l'aïeule de toutes nos maisons d'enseignements scientifique et technique, puisque elle existe depuis près de 51 ans. On y décerne, après quatre années d'études régulières, le diplôme d'Ingénieur Civil, ou celui d'Ingénieur Chimiste pour l'élève qui se spécialise dans cette matière. Ces

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armeo, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**

AVOCATS

J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gauthier, L.L.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René Duguay, L.L.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

Edifice Chambre de commerce

19 SAINT-JACQUES

MONTREAL

Salluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, L.L.A.

Tél. Main 1059

BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
80, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**R. FARIBAUT
NOTAIRE**

Successor de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

82, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

G. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652h Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

225, Sherbrooke O. . Tél. Plateau 3422

Dr HENRI LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des Universités de Montréal
et de Harvard

Spécialité: Chirurgie de la bouche et
redressement des dents.

Tél. Main 2287

Rés. Rockland 349

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successor de

GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Maillets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.

Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,

MONTREAL.

Tél. Main 3103

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*



EXIGEZ LA MARQUE
"ALLIGATOR"

quand vous achetez
des
Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une qualité
supérieure. Les marchandises "Alligator"
donnent un meilleur service, une plus lon-
gue durée et elles ne coûtent pas plus cher
que les autres.

Santagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

LES GRANDES CROISIÈRES D'HIVER

Le Pacifique Canadien, qui s'est déjà fait une excellente réputation dans le monde touristique avec ses croisières passées, a organisé pour l'hiver prochain quatre grandes croisières qui suscitent déjà un vif intérêt parmi les personnes qui affectionnent les beaux voyages.

AUTOUR DU MONDE

Une croisière de 130 jours à bord du paquebot "Empress of France" (18,400 tonnes brutes). 27 ports différents visités; nombreuses et intéressantes excursions à terre. Départ de New-York le 14 janvier prochain.

DANS LA MEDITERRANEE

À bord du gigantesque et luxueux "Empress of Scotland" (25,000 tonnes brutes). Une croisière de 62 jours sur la grande mer intérieure dont les flots bleus baignent les pays qui furent le berceau de la civilisation: l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Terre Sainte et l'Égypte. Départ de New-York le 9 février.

DEUX CROISIÈRES AUX ANTILLES

À bord du "Montroyal" (15,650 tonnes brutes). Une visite des îles ensoleillées des Antilles et des ports historiques du nord de l'Amérique du Sud. Ces croisières dureront 29 jours chacune. Départs de New-York les 20 janvier et 21 février.

La réputation et l'excellente organisation du Pacifique Canadien sont une garantie du succès de ces croisières.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à D. R. Kennedy, agent général, Dept des Passagers, 141, rue St-Jacques, ou à tout autre agent de Navigation.

PACIFIQUE CANADIEN

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

JAMBE



POURQUOI s'adresser à l'É-
TRANGER pour se procurer
une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS
font-ils usage de JAMBES
ARTIFICIELLES fabriquées al-
leurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, fa-
cile, naturelle; un confort par-
fait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de
manufacturer ce qu'il y a de
mieux en bandages herniaires,
ceintures abdominales, post-opé-
ratoires, appareils orthopédiques,
bas élastiques, etc., de tout le
pays.

Nous garantissons donner entière
satisfaction.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, Prop.

36, RUE CRAIG EST

Dépt. L. T4L MAIN 4783

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour QUÉBEC

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à
tous les bureaux des chemins de fer Na-
tionaux ou à l'agent des passagers, 230,
rue St-Jacques, Montréal. Main 3629.

Canadian National Railways

quatre années de cours sont précédées d'une année préparatoire et sont suivies d'études post-universitaires qui conduisent au diplôme d'Ingénieur Civil, d'Ingénieur Chimiste, d'Ingénieur Electricien, ou d'Ingénieur des Mines. Signalons, pour le plus grand honneur de notre Province, que toutes ces écoles ou bien appartiennent en totalité, ou sont largement subventionnées par le Gouvernement.

Il est peut-être bon de signaler, ici, que les autres Provinces du Dominion classent dans l'enseignement technique toutes les institutions post-scolaires qui ne préparent pas aux professions telles que les écoles d'études commerciales avancées, les écoles des Beaux Arts, etc.

Si nous faisons exception des écoles privées organisées par certaines compagnies, tel que le C. P. R., Montréal ne possède pas encore d'école d'apprentissage proprement dite, mais vous vous rappellerez que je vous ai dit tout à l'heure que l'école d'apprentissage n'était pas forcément une école où l'élève devait passer tout son temps. On supplée donc d'une façon très efficace au manque d'école d'apprentissage, qui n'est qu'une lacune apparente, par des cours professionnels du soir. Ces cours fonctionnent d'une façon admirable à l'Ecole Technique de Montréal, et au Monument National, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures qui a charge aussi de cours identiques aux Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Lachine, Lévis, Rivière-du-Loup, Sorel, La Tuque, Chicoutimi, Lauzon, St-Romuald. — Nous avons aussi les cours, non moins bien organisés, du "Montreal Technical Institute" et de la Saint-Jean-Baptiste. De plus, l'Ecole Technique a des cours qui se donnent dans le jour et qui s'adressent tout particulièrement aux ouvriers mécaniciens qui désirent acquérir des connaissances spéciales dans l'automobile. En attendant que nous ayons une école franchement d'apprentissage, un jeune homme qui désire acquérir certaines connaissances techniques qui l'aideront dans son commerce, ou un ouvrier désireux de compléter son savoir pratique par les connaissances qu'il lui a été impossible d'acquérir durant son apprentissage, peuvent, en suivant des cours qui se donnent, *en dehors de leurs heures de travail*, étudier les sujets suivants :

A l'Ecole Technique de Montréal

Soudure analogique, Ajustage avancé, Ajustage préliminaire, Menuiserie et modelage, Lecture des plans, Electricité pratique, Mécanique de machines fixes, Mécanique théorique, Dessin préliminaire, Dessin avancé, Plomberie, Chimie industrielle, Mathématique préliminaire, Mathématique avancée, Ferblanterie, Evaluation des bâtiments, Automobile.

Au Conseil des Arts et Manufactures

Dessin à main-levée, Modelage, Dessin d'architecture, Bois artistique, Lithographie, Dessin mécanique, Peinture d'enseignes, Plomberie, Menuiserie-escalier, Coupe et couture, Chapeaux.

Au Montreal Technical Institute

Menuiserie, Electricité, Dessin mécanique, Mathématique, Chimie, Travail des Métaux, Construction métallique, Dessin d'architecture.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Comptabilité, Opérations de banque, Arithmétique commerciale, Algèbre financière, Correspondance commerciale anglaise, Correspondance commerciale française, Droit civil, Droit commercial, Géographie économique, Economie politique, Droit public, Politique commerciale, Langue espagnole, Langue italienne, Organisation des entreprises modernes.

À la Société St-Jean-Baptiste

Grammaire française, Sténographie élémentaire, Sténographie avancée, Langue française élémentaire, Langue française avancée, Diction française, Langue anglaise élémentaire, Langue anglaise avancée, Hygiène, Histoire de l'art, Géographie, Droit usuel.

Messieurs, j'ai voulu brièvement indiquer le rôle que doivent jouer les différentes catégories d'Ecoles qui préparent à la vie industrielle. Si, incidemment, j'ai réussi à vous convaincre de l'importance de l'enseignement technique et à vous faire admettre qu'il n'aura jamais trop d'ampleur pour le plus grand bien de notre Province, j'en serai doublement heureux.

Ne cessez pas de nous encourager, non seulement en nous envoyant des élèves, mais surtout en donnant à nos diplômés la préférence à laquelle ils ont le droit de s'attendre. Ils sauront sûrement vous donner satisfaction pour peu, comme je le disais tout à l'heure, que vous sachiez leur confier un travail qui corresponde à leurs aptitudes.

LA BANQUE MOLSONS

Le 69ième bilan annuel de la Banque Molson qui est publié aujourd'hui dans ces colonnes attire l'attention sur l'achat de cette institution par la Banque de Montréal. L'expression de regret dans l'adresse du Président, il y a quelques jours, devant l'assemblée annuelle, reflète l'opinion générale sur la disparition de la Banque Molson qui depuis tant d'années a mérité la confiance du public. Les Directeurs

doivent cependant être félicités d'avoir pu dans les circonstances obtenir une entente avec une institution plus forte, protégeant à la fois les intérêts des actionnaires et des clients.

A l'avenir les clients de la Banque Molson bénéficieront des commodités et des services plus étendus de la Banque de Montréal, institution qui possédera un actif d'environ \$750,000,000. et qui depuis au delà d'un siècle est renommée pour son équité en affaires. Il est regrettable, c'est vrai, de voir disparaître une institution ancienne et bien connue, mais au moins, en se retirant, la Banque Molson a donné jusqu'à la fin l'exemple des traditions d'honneur qui l'ont toujours distinguée.

— o —

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 24 septembre 1924 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etaient présents :—MM. Jos. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, J.-N. Cabana, Alex. Prud'homme, Israël Cardin, Ernest Pitt, J.-A. Paulhus, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, H. Laureys, Léon Trépanier, C.-E. Gravel, J.-O. Gareau, J.-C. Groves-Contant, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :—MM. S. Ouimet, I.C., Dr. T.-A. Brisson, Henri Viau, Wilf. Parisien, Alex. Charrette, J.-A. Laprès, Dr J.-C. Poissant, Dr Guilbert, A.-J. Lavoie, I.C., A. Lalonde, W. Lajeunesse, J.-H. LaRocque, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

M. Raoul Grothé se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. J.-F. Loisel s'absente pour les prochains trois mois.

Les rapports suivants sont unanimement adoptés après lecture :

Commission des Finances.—Subvention de \$125. au Notaire Nadeau en rapport avec certains articles concernant le Canal de la Baie Georgienne.

"La commission des Finances a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande de M. le notaire J.-A. Nadeau, pour une subvention de \$125. pour la publication en brochures d'articles qui ont déjà paru sur le projet du creusement du canal de la Baie Georgienne, et qu'elle ne peut recommander la distraction d'aucune somme qui a été confiée à la Chambre de commerce pour un but spécifique."

Le président de la commission.

(Signé) J. DAoust

Sollicitation de la clientèle.—Les commissions des Affaires municipales et de Législation, siégeant

conjointement, ont l'honneur de faire rapport qu'elles ont étudié la plainte qui leur a été faite contre la sollicitation de la clientèle aux portes des maisons d'affaires et qu'elles en sont venues aux conclusions suivantes :

ATTENDU QUE le règlement municipal No 484 défend la sollicitation de la clientèle aux portes des magasins;

ATTENDU QUE tel délit est contraire aux intérêts du commerce régulier et légitime;

IL EST RESOLU de prier le Conseil de la Chambre de commerce de recommander aux autorités municipales d'appliquer rigoureusement ledit règlement en qu'en cela, elles rendront justice à la masse des commerçants.

Le président,

(Signé) JOSEPH DAoust

Numérotage des maisons.—Les commissions de Législation et des Affaires municipales, siégeant conjointement, rapportent qu'elles ont étudié la résolution ci-contre de l'Association de Publicité de Montréal et qu'elles endossent entièrement l'opinion qui y est exprimée et prie le Conseil de la Chambre de commerce de la recommander pour action au Conseil de la Ville de Montréal :

ATTENDU QUE la Corporation de la Ville de Montréal a l'intention de rénuméroter toutes et chacune des maisons de Montréal dans les deux ou trois prochaines années;

ATTENDU QUE ce travail est déjà fait sur les rues Bleury, St. Pierre, Avenue du Parc et autres artères;

ATTENDU QUE si ce travail était fait dans le cours d'une seule année, il éviterait de nombreux inconvénients;

IL EST RESOLU :—De prier le Conseil de Ville d'inclure dans ses appropriations budgétaires pour l'année 1925 la somme nécessaire pour l'achat des numéros à utiliser sur toutes et chacune des maisons de la Cité de Montréal et que ce numérotage se fasse avant le 15 avril prochain.

Le président,

(Signé) JOSEPH DAoust

Statistiques sur l'émigration.—L'Exécutif de la Chambre a l'honneur de faire rapport qu'il a pris connaissance de la demande du Dr T.-A. Brisson concernant les statistiques que devrait faire le gouvernement fédéral et il recommande l'adoption de la résolution suivante :

CONSIDERANT QUE depuis plus l'une génération, ce pays souffre du départ de ses citoyens à l'étranger;

CONSIDERANT QUE ce fléau nuit énormément au peuplement comme au progrès général du Canada;

CONSIDERANT QUE l'on s'efforce en vain de le combattre et qu'il semble plutôt s'accroître que diminuer;

CONSIDERANT QUE les causes profondes d'un si triste état de choses n'ont jamais été clairement définies;

CONSIDERANT QUE, pour y parvenir, il est essentiel de se baser sur des chiffres exacts permettant de "classer" ces causes multiples d'après leur ordre d'importance quant aux émigrants eux-mêmes et aux régions qu'ils abandonnent;

CONSIDERANT QUE telle "classification" est également indispensable et doit précéder la recherche et l'application des moyens de combattre l'émigration des nôtres;

IL EST RESOLU qu'à fin de mieux organiser la lutte contre le mal, la Chambre de commerce du district de Montréal prie instamment les membres du Cabinet fédéral de bien vouloir faire recueillir systématiquement les statistiques de l'émigration tout aussi fidèlement que celles de l'immigration, qui ne sont pas plus importantes que les précédentes.

Le président,

(Signé) JOSEPH DAOUST

Causerie de M. S. Ouimet, I.C.—Invité par M. le président, M. S. Ouimet, I.C., fait une causerie sur l'opportunité de construire un tunnel de préférence à un pont pour relier les deux rives du fleuve St-Laurent.

Il fait l'histoire de toute la question et dit que, d'après lui, un tunnel serait préférable. Une commission pour adjuger en l'occurrence est inutile puisque les experts sont unanimes en faveur d'un tunnel. Ces derniers favorisent la rue Delorimier comme site pour les assises.

Il conclut en demandant la construction du tunnel qui serait moins coûteux et plus facile à financer.

M. F.-C. Laberge, I.C., appelé à se prononcer sur les deux projets, se déclare carrément en faveur de la construction d'un pont à la rue Delorimier, mais il remercie tout de même le conférencier, au nom du Conseil.

M. J.-N. Cabana met en doute la compétence du Conseil ou de la Chambre à discuter le pour ou le contre de la construction d'un pont ou d'un tunnel. La Commission du Havre de Montréal possède, dit-il, des ingénieurs compétents; laissons-lui donc le soin de construire un pont pour décongestionner le trafic. Elle a l'autorité nécessaire pour mener ce projet à bonne fin.

A la prochaine séance, il présentera une motion à cet effet.

Et la séance est levée.

SEANCE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 1er octobre 1924, sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Étaient présents :—MM. Raoul Grothé, 2ème V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, Naulon Cauchon, I.C. (invité), Adélar Fortier, J.-N. Cabana, J.-O. Gareau, Henry Laureys, C.-E. Gravel, Israël Cardin, Dr T.-A. Brisson, Jos. Jutras, A.-H. Hardy, S. Ouimet, I.C., Dr J.-C. Poissant, A. Ghysens, Chs. Emard, Alex. Charette, C.-A. Labrecque, J.-A. Laprès, Avila Dufort, R. Brosseau, J.-H. LaRoque, Henri Viau, A.-J. Lavoie, I.C., Geo. Paré, L.-H. Bélanger, Wilfrid Déziel, Rod. Carrière, Laurent Turcotte, J.-A. Huot, A.-D. Sauvageau, A. Lalonde, M.-J. Quedrue, Lambert de Roode, J.-C. Groves-Contant, secrétaire.

M. J.-A. Laferté, absent de la ville, s'était fait excuser.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin dernier est lu et approuvé.

Consulat d'Haïti à Montréal :—Sur l'invitation du Ministre de la législation d'Haïti à Washington, la Chambre recommande son président, M. Joseph Daoust, au poste honorifique de Consul d'Haïti qui doit être créé prochainement à Montréal.

A l'article des matières nouvelles, les sujets suivants sont soumis à la commission des transports, douanes et téléphones, pour étude et rapport :

(a) **Tarif sur les parfums** :—M. J.-A. Marceau se plaint que le tarif douanier sur les parfums et autres articles de toilette n'est pas de nature à protéger les fabricants canadiens.

(b) **Chemin de fer de l'Abitibi-Sud** :—La Chambre de commerce de l'Abitibi présente une résolution en rapport avec le chemin de fer plus haut cité.

(c) **Imperial Shipping Committee** :—Il soumet deux rapports interim dont l'un sur les taux de fret pour la farine canadienne, et l'autre, sur l'assurance maritime.

Après la lecture d'une lettre accompagnant une résolution de la ligue du Progrès Civique, M. J.-O. Gareau dit que la question de l'urbanisme qui y est traitée, viendra prochainement devant le Conseil de Ville et qu'il espère que la Chambre de commerce endossera ce projet qui est devenu une nécessité pour la Cité de Montréal. Cependant, dit-il, je crois qu'il serait préférable, avant d'en venir à une décision, d'entendre la causerie que doit nous faire M. Cauchon dans quelques instants.

Impôt sur le revenu :—M. le président attire l'attention sur une lettre que le Board of Trade de Montréal a adressée au ministre fédéral des

finances dans laquelle il se plaint de certains liens de priorité qui sont préjudiciables au commerce.

Comme la Chambre s'est prononcée le 14 mai dernier sur cette partie de la loi de l'impôt sur le revenu, l'assemblée décide de faire tenir au Board of Trade une copie de la résolution qui a alors été adoptée.

Pont ou tunnel:—La résolution suivante est unanimement adoptée, sur proposition de M. J.-N. Cabana, appuyé par M. Adélar Fortier :

"Cette Chambre, après avoir entendu les causes très intéressantes données par MM. Lavoie et Ouimet, en rapport avec la construction d'un pont entre la rive sud et la Ville de Montréal, croit que le genre de communication à être établi entre les deux rives du St-Laurant n'est pas de sa compétence; et que le site que devra occuper soit le pont ou le souterrain lui importe peu, pourvu que l'on tienne compte des intérêts généraux et des exigences du port de Montréal.

"Cette Chambre prie instamment les autorités fédérales, provinciales et municipales de s'entendre sous le plus court délai possible afin de donner à Montréal et la rive sud des moyens de communication en plus de ceux déjà existants."

Plan d'ensemble et d'embellissement de la ville:—Invité par M. le président, M. Naulon Cauchon, I.C., président de la "Town Planning Institute of Canada", parle d'un plan d'ensemble qui est devenu des plus urgents pour Montréal.

Il élabore les différents moyens qu'il faut prendre pour atteindre un but efficace et s'en tenir à de justes proportions financières. Il définit le plan d'ensemble sous le titre "d'Évangile de régénération" pour une ville de l'importance de la nôtre. Cependant, dit-il, tout doit se faire par progression, avec intelligence et méthode et ayant en vue ce qui existe actuellement. Qu'il ne soit pas question de tout démolir, mais plutôt améliorer dans l'intention de pourvoir au trafic, — à la centralisation des gares de chemin de fer et des commodités publiques. Prévoir aussi la santé publique et la décongestion du centre commercial.

Il termine en émettant le vœu que bientôt Montréal s'occupera de la réalisation d'un plan d'ensemble.

M. J.-O. Gareau concourt entièrement dans les vues exprimées par le conférencier et dit que le mot urbanisme qui est écrit dans le corps de la résolution qu'il patronait avant la causerie de M. Cauchon, laisse entendre l'ensemble et l'embellissement de la Ville.

Sur proposition de M. Israël Cardin, appuyé par le Dr Poissant, la résolution suivante est unanimement adoptée :

ATTENDU QUE le Conseil de la Cité de Montréal est autorisé par la Charte de la Cité, article

36-11, George V, Chapitre 112, à passer un règlement nommant une Commission d'Urbanisme, et

ATTENDU QU'une Commission d'Urbanisme, dans l'opinion de cette Chambre, est de nécessité absolue pour le développement de la Ville de Montréal, au point de vue, surtout, de l'ouverture de nouvelles artères de façon à fournir les facilités nécessaires pour faire face au trafic de plus en plus croissant, en raison également de la construction prochaine du nouveau pont de la Rive Sud; de la nécessité d'un système d'égoûts adéquat; du zonage des sections industrielles, commerciales et résidentielles de la Cité; de l'homologation des rues; du choix des emplacements convenables pour terrains de jeux et endroits de récréations; du contrôle des subdivisions, etc., etc.

QU'IL SOIT RESOLU:—Que la Chambre de commerce du district de Montréal donne son approbation unanime à la création de cette dite Commission qui sera composée, comme le pourvoit la Charte, de deux représentants de la Cité et de trois experts de l'extérieur possédant les qualifications nécessaires pour préparer les plans et les soumettre au Comité Exécutif et au Conseil, pour approbation.

M. J.-V. Desaulniers remercie M. Cauchon pour l'intéressante conférence qu'il vient de faire et l'assure de la sympathie entière de la Chambre dans le projet d'embellissement qu'il propose.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 15 octobre 1924 sous la présidence de M. Joseph Dəoust, président.

Étaient présents:—MM. Raoul-O. Grothé, 2ème V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, Jos. Contant, C.-H. Catelli, Adélar Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, Israël Cardin, J.-A. Laferté, Hy. Laureys, Thomas Brosseau, C.-E. Gravel, J.-C. Groves-Contant, secrétaire, membres du conseil.

M. Ernest Pitt se fait excuser.

Assistaient également:—MM. le Dr T.-A. Brisson, Jos. Jutras, J.-H. LaRocque et Lambert de Roode membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 24 septembre est lu et approuvé.

M. Laureys, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, invite les membres de la Chambre à faire une visite à son institution et constater les nombreux progrès qui ont été faits. La date en sera fixée après entente entre M. Laureys et le secrétaire.

Les rapports suivants sont lus et adoptés unanimement sur proposition de M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Israël Cardin :

P. A. GAGNONComptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Eugène Prévost
L.I.C.

Hermas Perras

PREVOST & PERRASLiquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056**Paquet & Bonnier**COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal**H. Beauregard**

L.A.-C.G.A.

LICENCIE EN COMPTABILITE

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Main 2951

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie39, MARCHE BONSECOURS
Montréal.PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

Tél. Est 9584

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133 blvd St-Laurent MONTREAL

**Le fer martelé est ce qu'il y a
de plus nouveau et de
plus riche**

pour les

*Candélabres, Lampadaires, Electroliers,
Garnitures de Cheminée, Grilles
pour foyers et portes d'entrée,
Chenets avec panier
pour cheminée*Les objets de fer martelé se distinguent par leur cachet
d'antiquité, leur facture à la fois sobre et artistique.
... et remarquez que nous sommes les seuls — dans
Montréal — à mettre au service de notre clientèle UN
ARTISTE EUROPEEN spécialisé dans les travaux de
fer martelé.**Les Ouvrages d'Art
en Cuivre Limitée**

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTANTINEAU, administrateur

Téléphone: Est 01 43

L.C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

"Gauthier Electric Limited"M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce
des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y
a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie
Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires
électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue
St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C.
Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric
Limitée.Le but de ce changement est motivé par le fait que
certaines maisons ou certains individus ont adopté des
noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C.
Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le
public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents.
L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette
confusion.La maison continuera ses opérations dans son ancien
immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même
personnel — le seul changement étant dans le nom de
la maison.

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le**

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 3520 - 2545 - 4735 - 4736

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY MONTREAL

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif \$17,337,895.19

Surplus des porteurs de polices 5,607,808.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.

B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée
200, rue Guy

MONTREAL
Main 967-1571-7235

LA BANQUE MOLSON

69ième Assemblée Annuelle

Résumé du rapport général des affaires de la Banque Molson au 30 septembre 1924, et soumis à la soixante-neuvième assemblée annuelle des actionnaires

PASSIF	
Capital payé	\$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve	3,000,000.00
Compte de profits et pertes	133,271.84
176ième dividende trimestriel à 12% par année	120,000.00
Dividendes non payés	1,732.50
Billets n circulation	4,977,312.00
Dépôts	53,825,091.63
Sommes dues à d'autres banques	422,939.84
Acceptation de Lettres de Change	878,531.99
Divers au Passif	506,464.04

\$67,868,343.84

ACTIF	
Espèces en caisse et en Banque	\$11,534,924.28
Dépôt dans la Réserve Centrale d'Or	500,000.00
Dépôts aux mains du gouvernement du Dominion pour garantir les billets en circulation	197,000.00
Valeurs gouvernementales des chemins de fer et obligations diverses	9,581,514.50
Prêts sur demande (au Canada), sur obligations, etc.	4,119,060.30
<hr/>	
Prêts et Escomptes (au Canada), provision faite pour dettes mauvaises ou douteuses	36,950,938.66
Obligations de clients sur Lettres de change	878,531.99
Locaux de la Banque	2,915,000.00
Immeubles, non compris dans les locaux de la Banque	133,210.57
Actions et emprunts aux compagnies contrôlées *(voyez le bilan ci-dessous de la St. James Land Co. Ltd.)	311,480.80
Prêts non-courants à la perte desquels il a été pourvu	335,281.88
Divers à l'actif	361,400.86

\$67,868,343.84

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

Dividendes	\$480,000.00
Contribution au Fonds de Pension des fonctionnaires	37,130.86
Pour Taxes Fédérales	62,000.00
Reste au Compte des Profits et Pertes au 30 septembre 1924	133,271.84

\$712,402.70

Balance au Crédit du Compte des Profits et Pertes, au 29 septembre 1923	\$134,358.17
Bénéfices nets pour l'année, déduction faite des dépenses d'administration, de la réserve pour l'intérêt accru sur les dépôts, le change, et des sommes nécessaires pour dettes mauvaises ou douteuses	577,544.53

\$712,402.70

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes de la Banque Molson au siège social et avec les retours certifiés reçus de ses succursales. Nous avons contrôlé et vérifié la caisse, les placements et les valeurs au siège social à Montréal, le 30 septembre 1924, et nous avons aussi vérifié durant l'année la caisse et les valeurs gardées au siège social et dans d'autres importantes succursales de la Banque.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et, à notre avis, les transactions de la Banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans les attributions de la Banque; et nous certifions que, selon nous, le bilan ci-dessus est dressé de façon à montrer l'état véritable de la Banque le 30 septembre 1924.

(Signé) LEMUEL CUSHING, GEORGE C. McDONALD,
Vérificateurs, comptables licenciés.

Montréal, 29 octobre 1924.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wm. Molson Macpherson, Président Honoraire

F. W. Molson, Président
John W. Ross
J. M. McIntyre

W. A. Black, Vice-Président
Wm. M. Birks
A. O. Dawson

Edward C. Pratt Gérant Général

THE ST. JAMES LAND COMPANY, LIMITED

Etat du Passif et de l'Actif au 30 septembre 1924.

ACTIF	
*Les droits de la Compagnie sur un emplacement transporté à la Insurance Exchange Corporation Limited, par un bail de 99 ans, (bail emphytéotique) et sur l'immeuble asséragé, construit par la Insurance Exchange Corporation, Limited, tel qu'il apparaît au 29 septembre 1923	\$221,395.95
Améliorations à l'immeuble durant l'année	89,082.85

\$311,480.80

PASSIF	
Capital	\$ 20,000.00
Furplus du capital	180,000.00
Dû à la Banque Molson	111,480.80

\$311,480.80

*NOTE—Les droits de la St. James Land Company sur l'emplacement et l'immeuble ci-dessus décrits ont été hypothéqués par la St. James Land Company, Limited, jusqu'à concurrence de \$400,000.00 pour garantir des obligations de la Insurance Exchange Corporation, Limited, pour le paiement duquel montant la St. James Land Company, n'est pas personnellement responsable.

W. A. BLACK,
H. A. HARRIES.

Signé pour être annexé à notre rapport.

LEMUEL CUSHING, GEORGE C. McDONALD,
Vérificateurs.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons vérifié les livres de la St. James Land Company, Limited, pour l'année se terminant le 30 septembre 1924, et nous certifions que, à notre avis, le bilan ci-dessus est fait de manière à donner un aperçu vrai et juste de l'état des affaires de la Compagnie d'après nos meilleures informations et les explications à nous fournies et tel que démontré par les livres de la Compagnie.

LEMUEL CUSHING, GEORGE C. McDONALD,
Vérificateurs, Comptables licenciés.

Montréal, 27 octobre 1924.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes....

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique DE MONTREAL

Génie Civil — Chimie Industrielle

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

228, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Belise.

Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

CROISIERES DE VACANCES (ETE ET HIVER)

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean, N.-B., en hiver.

Four Londres et Anvers, toutes les quinzaines.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinzaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Charlottetown, I.-P.-E., et St-Jean, Ter., toutes les deux semaines. Accomodation limitée pour passagers.

De Montréal à Vancouver (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver à Montréal (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest de l'Angleterre, tous les mois.

SERVICE DES COTES DU PACIFIQUE (tous les mois)

De Vancouver et des ports de l'île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Nanaimo, Ocean Falls, Astoria, San Pedro.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

P. H. SCOTT, agent général du fret d'Ontario,

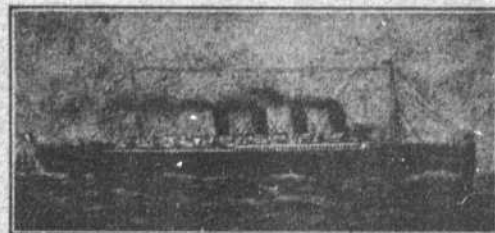
52 rue King, Toronto, Ont.

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, 230 St-Jacques, Montréal.

ou WM. PHILLIPS,
gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,

Londres, S. W. I., Angleterre



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

TARIF DOUANIER SUR LES PARFUMS NON-ALCOOLIQUE

Commission des Transports :—La commission des Transports, Douanes et Téléphones, après avoir étudié la plainte qui lui a été transmise et qui se rapporte au manque de protection tarifaire pour les articles de toilette non-alcooliques, soumet ses conclusions et prie le Conseil de la Chambre de les transmettre aux autorités fédérales :—

CONSIDERANT que depuis un certain nombre d'années, des manufactures d'articles de toilette non-alcooliques se sont implantées au pays et qu'un capital considérable a été investi dans cette entreprise;

CONSIDERANT qu'un grand nombre d'ouvriers sont employés dans ces fabriques;

CONSIDERANT que la qualité des marchandises qui sont fabriquées est égale et quelquefois supérieure à celle de l'étranger;

CONSIDERANT que les Etats-Unis ont un tarif très élevé et presque prohibitif sur ces produits, il est presque impossible pour nos manufacturiers, d'espérer concurrencer;

CONSIDERANT que le tarif canadien permet l'entrée au pays de ces articles de toilette et que pour la seule année finissant le 31 mars dernier, le Canada en a importé pour \$800,000 — et des Etats-Unis seulement pour une somme de \$420,000.;

CONSIDERANT que le marché canadien étant limité, les manufactures ont grande difficulté à se développer;

CONSIDERANT qu'avec une plus grande protection, nos manufacturiers pourraient amplement suffire à la demande de cet article de luxe;

CONSIDERANT que le changement de tarif sur ces produits a eu pour effet de déverser (Dump) sur notre marché le surplus de production des manufacturiers étrangers et de ce fait, a considérablement diminué la vente de nos produits;

IL EST RESOLU de demander au gouvernement fédéral d'élever le tarif sur les huiles, poudres, pommades, pâtes et autres préparations non-alcooliques à l'usage général de la toilette.

Si le gouvernement avait des raisons à nous inconnues pour ce faire, qu'il accorde une réduction de tarif sur la matière première qui entre dans la fabrication de ces articles de toilette.

(Signé) C.-H. CATELLI,
Président de la commission.

INCORPORATION PROJETEE DE L'ABITIBI SOUTHERN RAILWAY

Commission des Transports :—La commission des Transports a pris connaissance de la demande de la Chambre de commerce de l'Abitibi au sujet de

l'incorporation projetée de l'Abitibi Southern Railway.

Votre commission est toujours heureuse de favoriser toute entreprise qui a pour but le développement de notre territoire, mais elle croit devoir remettre à plus tard ses recommandations et attendre que l'incorporation de l'Abitibi Southern Railway soit un fait accompli.

(Signé) C.-H. CATELLI,
Président de la commission.

PROJETS INTERIM DE L'IMPERIAL SHIPPING COMMITTEE

Commission des Transports :—La commission des Transports, Douanes et Téléphones a l'honneur de soumettre qu'elle étudie les projets interim de l'Imperial Shipping Committee, dont l'un sur les taux de transport de la farine canadienne et l'autre, sur les taux d'assurance maritime. Votre commission rapporte progrès.

(Signé) C.-H. CATELLI,
Président de la commission.

Causerie de M. Cédillot :—Invité par M. le président, M. Wilf. Cédillot expose la situation actuelle des cultivateurs et fait un parallèle entre les prix de revient et le coût de la vie. Il demande plus de protection pour la classe agricole et suggère des améliorations au marché Bonsecours par lesquelles le cultivateur serait à l'abri des intempéries des saisons, et ses produits moins exposés aux conditions anti-hygiéniques actuelles.

En remerciant le conférencier pour l'intéressant exposé qu'il vient de faire, M. Adélar Fortier opine pour une protection des produits de la ferme tout comme celle qui est accordée aux manufacturiers; car, dit-il, comment voulez-vous que le cultivateur ne se décourage pas devant l'état de choses présent? Il est reconnu que le beurre d'automne est le meilleur, cependant durant l'hiver, on nous expédiera cet aliment d'Australie et d'ailleurs à un prix moindre que peuvent le produire nos cultivateurs. Le résultat est que notre beurre a des difficultés à être vendu du fait de cette concurrence.

Le tarif sur les produits de la ferme est trop bas. Les Etats-Unis nous donnent un exemple frappant de la protection qu'ils accordent à leurs cultivateurs, tout en profitant du tarif canadien pour faire une concurrence effrénée aux nôtres.

M. Fortier conclut en demandant que toute la question traitée par M. Cédillot soit soumise à la commission de l'agriculture pour étude et rapport. Adopté.

Le petit juré :—A l'article des matières nouvelles, M. Adélar Fortier attire l'attention du conseil sur la position pénible qui est faite aux

hommes d'affaires dans le choix des petits jurés qui servent près les cours de justice.

Il est de notoriété publique que le fait de passer des journées, des semaines et même des mois enfermé à la cour et ce, pour une rémunération plus que minime, est un trop grand sacrifice et jette le désarroi dans les affaires.

La question est transmise à la commission de Législation.

Impôt sur le revenu : Sur la suggestion de M. Cardin, la même commission étudiera la question de l'impôt sur le revenu en rapport avec les compagnies d'utilités publiques.

Il donne des exemples où des injustices sont faites au détriment du contribuable.

Augmentation de taxe sur la gazoline :—M. Adéland Fortier demande s'il serait opportun de recommander une augmentation de taxe sur la gazoline afin de l'appliquer à l'entretien des routes et dégrever le fardeau du cultivateur.

Immeuble :—M. le président annonce que les plans du nouvel immeuble achèvent et que, dans un avenir rapproché, il pourra les communiquer à la Chambre.

Condoléances :—Il est proposé par M. Raoul-O. Grothé, appuyé par M. C.-H. Catelli : Qu'un vote unanime de condoléances soit offert à M. William St. Pierre, l'un des membres de cette Chambre, à l'occasion de la mort prématurée de son épouse.

Que la Chambre de commerce s'associe de tout coeur à la perte sensible que fait M. St. Pierre.

Adopté.

Proposition de nouveaux membres :—M. Louis St. Arnaud, courtier en douanes, est proposé comme membre de la Chambre par M. L.-M. Lymburner.

Et la séance est levée.

Les pommes canadiennes en Afrique-Sud

La compagnie Elder Dempster & Co., Ltd., de Montréal, informe le ministère du Commerce que le *Cariboo*, parti de Montréal le 17 septembre, portait dans ses compartiments frigorifiques, 7,900 boîtes de pommes de la Colombie-Britannique, et 62 barils de pommes de l'Ontario consignés aux ports de l'Afrique-Sud. La compagnie informe en même temps que le *Calumet* partant de Montréal le 15 octobre, a loué tous ses compartiments frigorifiques, qui contiendront 5,600 boîtes de pommes de la Colombie-Britannique et 460 barils de pommes de l'Ontario. De telles quantités de pommes sur ces deux vaisseaux devraient avoir leur effet sur la pomiculture de la Colombie-Britannique.

L'Offre et la Demande

The Cudahy Packing Co., of La., Ltd., Camagney, Cuba, entrerait en relations d'affaires avec des exportateurs de pommes de terre et autres produits alimentaires.

Les Exportateurs canadiens devraient se tenir en contact avec les Commissaires du Commerce

M. G. B. Johnston, Commissaire du Commerce à Glasgow, écrit en date du 9 octobre 1924, sur l'importance qu'il y a pour les exportateurs canadiens de se tenir en contact permanent avec les Commissaires du Commerce. Il dit :

"Les maisons désirant garder des relations au delà des mers devaient tenir les Commissaires du Commerce constamment informés de leurs besoins dans cette direction, de sorte que les demandes reçues par les commissaires et qui sont publiées dans ce *Bulletin des Renseignements Commerciaux* soient immédiatement transmises aux firmes canadiennes qui, depuis un certain temps, ont manifesté le désir de s'aboucher avec des importateurs sérieux.

"Comme exemple de cette nécessité pour les exportateurs de se tenir constamment en contact avec les Commissaires du Commerce, on peut citer les oeufs. Au cours de ces derniers mois, ce bureau a reçu six demandes différentes pour oeufs et qui ont été publiées. Quand ces demandes ont été envoyées au Canada, l'auteur ne connaissait pas un seul exportateur canadien qui fût alors accessible. S'il en eût connu, il aurait été très facile de les aboucher directement avec les importateurs. En l'absence de cette information (et il n'y a pas de doute que nombre d'exportateurs désirent ces occasions d'affaires), il se peut que d'excellentes ouvertures passent inaperçues.

Prohibition

Le Sous-Ministre de l'Agriculture d'Ottawa nous avise qu'en date du 6ième jour d'octobre dernier, un arrêté en Conseil prohibe l'importation ou l'introduction au Canada, des chevaux, bétail à cornes, moutons, chèvres, porcs, chiens, volailles ou leur chair, peau, cornes ou autres parties, ainsi que la paille, foin, fumier ou aliments à l'usage de ces animaux, de l'Etat du Missouri, l'un des Etats-Unis d'Amérique.

Cet ordre ne s'applique pas aux viandes en conserve et à la graisse.



Le nouvel édifice Dupuis Frères, érigé par Archambault & Leclair, Ingénieur: Arth. Survever; Architecte: H. S. Labelle.

Dupuis Frères construisent en béton pour la permanence

L'édifice de Dupuis Frères, qui a été récemment terminé, est un exemple de construction pour les magasins départementaux modernes. Bâtie en béton armé avec plancher en béton et façade en briques, il est à l'épreuve du feu et permanent.

CANADA CEMENT CO., LTD.

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips MONTREAL

Bureaux de ventes:

MONTREAL - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest MONTREAL



LES

PRODUITS

UNIC

SONT

"toujours les meilleurs"

Montreal Dairy

La voici ! Une pipe qui fume propre



NO SALIVATION
NO STOPPING

SICANA
REUSE - REUSE - REUSE

ADJUSTABLE!
INSOUCIABLE

Une bonne pipe est dure à trouver. Elle peut avoir été faite des meilleurs matériaux, mais ce sont les misères du tuyau qui la rabaisent au niveau de la plus commune. La "SICANA" a résolu la difficulté à l'aide d'une cartouche de 6 cannelures de tirage. La nicotine n'a aucune chance de s'introduire dans la bouche; la "SICANA" fournit toujours une fumée douce et facile à tirer. Cette pipe éveille la curiosité de tous les fumeurs. Elle est forte, facile à démonter et à nettoyer.

Le prix est raisonnable — le profit bon.

Demandez-la à votre fournisseur. S'il ne l'a pas adressez-vous directement chez

JOS. COTE Limitée

IMPORTATEURS

188 rue St-Paul, Québec

Seuls agents au Canada.

\$1.50, frais de poste payés.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

Il conduit ses affaires en voyageant

--par Longue Distance

"Mon expérience, au cours d'un voyage de trois semaines en auto, m'a convaincu que le téléphone Longue Distance est un facteur important dans la conduite des affaires. Je communiquais avec mon bureau au moins deux fois par jour. Tout a marché aussi bien que si j'avais été là. Plusieurs des voyageurs ne savaient même pas que j'étais absent."

Chaque nouvel abonné ajoute à la
valeur de VOTRE téléphone.



Banque de Montréal

— Etablie il y a cent ans —

Capital payé \$27,250,000

Réserve: \$27,250,000 Profits indivis: \$978,567

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

President: Sir Vincent Meredith, Bart.
Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. C. R. Hosmer,	M. G. L. Fraser,
M. H. R. Drummond,	Son Honneur Henry Cockshutt
M. D. Forbes Angus,	M. E. W. Beatty, C.R.
M. Wm. McMaster,	L'Hon. Sir Lomer Gouin,
L. Col. Herbert Molson,	K.C.M.G.,
C.M.G., M.C.,	Général Sir Arthur Currie,
M. Harold Kennedy,	G.C.M.G., K.C.B.,
M. H. W. Beauclerk,	M. James Stewart,
	M.F.E. Meredith, C.R.,

Siège social: MONTREAL.
Sir Frederick Williams-Taylor, gér.-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villages.
Londres, Angleterre.
Paris, France.
Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, Wash.
Mexique: Ville de Mexico, Veracruz, Puebla, Guadalajara et Monterrey.
Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest.
La Colonial Bank (la Bank of Montreal y a un intérêt).



Le Chemin du Succès

POUR réussir, il faut que vous ayez foi en vous-même, dans votre talent et votre travail; mais sans argent pour vous aider, le succès est incertain.

Avec un peu d'argent, le succès vient plus vite. Cette Banque vous invite à poser les fondations de votre prospérité.

Quand vous aurez ouvert un Compte d'Epargne, il faudra continuer à y faire des dépôts réguliers pour arriver au succès complet que vous désirez.

Demandez notre livre "Le Vieux Bas de Laine"—il montre comment les petites économies font vite de grosses sommes.

La Banque Royale du Canada

EPARGNES

LA BANQUE d'HOCHELAGA

avec laquelle s'est fusionnée

LA BANQUE NATIONALE

Siège social:

Place d'Armes — Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif total, plus de \$120,000,000

LA GRANDE BANQUE DU CANADA FRANÇAIS

266 succursales au Canada
216 dans la Province de Québec
59 à Montréal

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé \$5,000,000
Capital payé et réserve 4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., de la maison Laporte, Martin, Limitée, président Société d'Administration générale, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co.", administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien", administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Ltd." — L'honorable Némèse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daoust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. — Vice-Président: M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Université de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers Limited". — L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale.

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872
53ième Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!

Choix insurpassable
de marchandises exclusives
de qualité garantie dans les
plus nouveaux dessins!



FILIATRAULT
SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. Est 0635

MONTREAL

NOTRE CATALOGUE D'AUTOMNE

de Bulbes et Oignons à fleurs (Tulipes, Jacinthes, Narcisses, Crocus, etc.) est prêt **DEMANDEZ-LE.**



Ce catalogue contient
une liste complète de
bulbes et plantes qu'il
faut planter l'automne.

Tulipes, toutes espèces.
Jacinthes, toutes espèces.
Narcisses, toutes espèces.
Crocus, lys et autres bulbes.
Plantes vivaces rustiques.
Arbrisseaux à fleurs.
Arbres d'ornementation.
Arbres à fruits de toutes espèces.
Racines de Légumes Vivaces.

Insecticides, Engrais.
Articles pour Volailles.
Jardiniers, Pots à fleurs,
etc., etc.

Demandez le catalogue Gratis: Tél. Main 3036

HECTOR L. DERY

17 Est Rue Notre-Dame

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt.

3 GRANDEURS DE FLACONS: GROS — MOYENS PETITS

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medicine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.